

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 décembre 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - Chistian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Eric DIARD - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORE - André ESSAYAN - Christophe MADROLLE - Danielle MILON - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AGER 013-861/08/BC

**■ Réformes et cession d'engins, de poids lourds et de véhicules de la
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
DMG 08/2108/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole dispose d'un parc diversifié d'engins, de poids lourds et de véhicules légers lui permettant d'exercer ses compétences dans les domaines variés de la propreté urbaine, de la voirie, de la circulation...

Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important de certains de ces véhicules, il est nécessaire de les retirer de l'inventaire du patrimoine de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Il est donc proposé de procéder à la réforme des véhicules indiqués dans le tableau ci-dessous :

Numéro symbolique véhicule	Libellé véhicule	Immatriculation	Marque	Type	Numéro de série	Date mise en circulation
AC5004	MINIBUS 19 places	4007MY13	RENAULT	FB30A13840MO	VF6FB30A100669091	23/07/1987
AC5005	MINIBUS 20 places	0047MG13	RENAULT	FB30A13840M	VF6FB30A1G0504085	24/04/1986
AR0102	Laveuse 2000L		LADOG	G129H	W09PNH2041NL16728	15/02/2001
BA0065	Balayeuse PL 4m3	3954TB13	RENAULT	40ACA3	VF640ACA0000006919	14/02/1996
BA0097	Balayeuse 2m3	4694XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03821YM034821	14/09/2000
BA0098	Balayeuse 2m3	4743XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03823YM034823	14/09/2000
BA0099	Balayeuse 2m3	4686XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03827YM034827	14/09/2000
BA0100	Balayeuse 2m3	4680XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03825YM034825	14/09/2000
BA0101	Balayeuse 2m3	4671XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03829YM034829	14/09/2000
BA0102	Balayeuse 2m3	4774XD13	SCARAB	MINORVM	SA9H03871YM034821	14/09/2000
BO0489	BOM 14m3	0212TC13	RENAULT - GRANGE	40ACB3	VF640ACB0000004176	29/02/1996
BO0496	BOM 16m3	0616TH13	RENAULT - EUROVOIRIE	BA02W3	VF6BA02A0000025805	09/07/1996
BO0576	BOM 12m3	0248XK13	RENAULT - EUROVOIRIE	43ACA7	VF643ACA0000002092	04/01/2001
CF0791	BOM 2m3	6126VV13	CITROEN	MEWJZF	VF7MEWJZF65240242	07/12/1998
CF0792	BOM 2m3	6148VV13	CITROEN	MEWJZF	VF7MEWJZF65239334	07/12/1998
CF0908	BOM 4m3	8711XE13	TOYOTA	31LYM2	JT131LYM208001567	13/10/2000
CF1015	BOM 4m3	7920XP13	NISSAN - EUROVOIRIE	SBFTL0	VWASBFTL0Y1127110	06/04/2001
CF1081	BOM 4m3	0179YJ13	NISSAN - EUROVOIRIE	SBFTL024	VWASBFTL01A142567	26/02/2002
CF1082	BOM 4m3	0121YJ13	NISSAN - EUROVOIRIE	SBFTL024	VWASBFTL01A142570	26/02/2002
CF5035	Camion atelier	4730SJ13	IVECO	C30501E	ZCFC305010D015949	05/01/1995

CH0012	Chariot élévateur	TCM	FG 15 N 2 T	251 811 685	15/03/1982
CH0017	Chariot élévateur	MATRAL SAXBY	SC 157	24425	18/11/1983
TA0160	Tracteur	MASSEY FERGUSSON		5443C6089	16/12/1993

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de prononcer la réforme des engins, de poids lourds et des véhicules légers dont la liste est jointe, compte tenu de leur ancienneté et de leur kilométrage important,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1:

Sont approuvés la réforme et le retrait des véhicules, indiqués dans le tableau ci-dessus, de l'inventaire du patrimoine de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Article 2 :

Est confiée la cession de ces véhicules au Commissariat aux ventes des Domaines.
La recette sera constatée au Budget de la Communauté urbaine -Sous politique G120 - Nature 775

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
à la Propreté, Traitement des déchets,
Eau et Assainissement

Antoine ROUZAUD

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une Agglomération Eco-Responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI